

Hariri au sommet de Copenhague pour le changement climatique

Le Premier ministre Saad Hariri a affirmé hier qu'il participera personnellement au sommet de Copenhague pour le changement climatique qui aura lieu en décembre prochain, à la tête d'une délégation. C'est ce qu'a rapporté de sa part une délégation d'écologistes de l'association IndyAct et d'autres organisations, qui était venue lui demander un engagement plus actif du Liban dans ces négociations mondiales.

À cette réunion se sont joints Akram Chehayeb, ministre des Déplacés, Marwan Hamadé, président de la commission parlementaire de l'Environnement, Nora Joumblatt, présidente de l'association Arz el-Chouf, Ragheb Alamé, ambassadeur du Programme des Nations unies

pour l'environnement au sujet du changement climatique, et Nada Zaarour, présidente de l'Association de conservation et de développement des forêts (AFDC).

Le directeur exécutif d'IndyAct, Waël Hmaïdane, a présenté au Premier ministre un document qui insiste sur la nécessité d'une plus grande implication du Liban dans les négociations internationales sur le climat, et sur l'intérêt d'en faire une des priorités du nouveau gouvernement, en incluant, notamment, une mention de ce sujet dans la déclaration ministérielle. Cette rencontre survient quelques semaines seulement avant le début du sommet mondial. IndyAct rappelle dans un communiqué que le Liban sera particulièrement touché

par un réchauffement planétaire de grande envergure.

Interrogé sur la réunion par L'Orient-Le Jour, M. Hmaïdane a affirmé avoir transmis au Premier ministre les observations de l'association concernant la passivité des précédentes délégations de négociateurs libanais, qui ne bénéficiaient même pas d'un mandat clair pour négocier. Selon l'écologiste, M. Hariri a assuré que « la situation a changé » et que les délégations seront désormais plus importantes et munies d'un mandat clair de la part du gouvernement.

« Préserver la nature du Liban »

Concernant la déclaration ministérielle, M. Hariri a rappelé que c'est au comité

chargé de sa rédaction que revient la décision finale sur les expressions qui y seront incluses, mais a promis d'appuyer personnellement l'introduction d'une phrase sur le changement climatique. L'idée d'une telle phrase dans la déclaration ministérielle, lancée par IndyAct au cours d'un événement organisé à Raouché il y a quelques jours, sera également soutenue par MM. Chehayeb et Hamadé, toujours selon M. Hmaïdane.

Enfin, ce qui ressort de cette réunion, c'est que le nouveau gouvernement compte faire de l'environnement une des « priorités », à également souligné l'écologiste.

Pour sa part, M. Alamé s'est adressé à la presse à l'issue de la réunion, estimant

que « le problème du changement climatique auquel le monde fait face est très grave ». « Le Liban bénéficie d'une nature très belle et d'un environnement exceptionnel, et il faut les préserver, a-t-il dit. Nous avons demandé au Premier ministre de représenter le Liban au sommet de Copenhague en raison de l'importance de cet événement. Nous avons également émis le souhait que ce sujet soit évoqué dans la déclaration ministérielle. Il était très réceptif envers ces demandes et a promis de participer au sommet de Copenhague afin que le Liban fasse partie des pays qui revendiquent activement l'adoption d'un deal sur la lutte contre le changement climatique. »

Texte

de Lélia MEZHER

L'espoir d'un changement

Quelques jours seulement après la fracassante déclaration du patriarche maronite Nasrallah Sfeir dans laquelle il avait dénoncé les armes détenues par le Hezbollah, Nabih Berry a trouvé bon hier de proposer, à huis clos, la mise en place d'un comité chargé d'abolir le confessionnalisme politique, conformément à l'article 95 de la Constitution.

Une envie pressante d'appliquer la lettre de la Constitution après des années de léthargie parlementaire ? Une simple envie de se mettre en avant ? Ou, de manière plus dangereuse, un objectif politique à peine dissimulé qui consiste à se dresser contre les propos de Bkerké, quoique de manière détournée et indirecte ? Nabih Berry aurait-il pour dessein de mettre en marche l'un des rouages prévu par la Constitution simplement pour faire pression sur un patriarcat maronite dont les propos semblent apparemment de

moins en moins acceptables pour les chantres de la résistance ? A-t-il décidé de se servir de cet article 95 de la Constitution, l'un des rares encore de nature à faire rêver les Libanais, dans le but de supprimer une spécificité politique certes rigide mais néanmoins garante d'une liberté indispensable à la survie de toute mosaïque sociale semblable à celle qui existe au Liban, alors que la déclaration ministérielle n'est qu'en cours de préparation et que de toute évidence, tant que la question des armes du Hezbollah n'aura pas été résolue, il ne pourra y avoir de véritable égalité entre toutes les composantes de la société ?

Oui mais. Face à la compréhensible levée de boucliers opérée par les représentants des différents partis chrétiens contre cette proposition pour le moins curieuse, notamment eu égard à son timing, il faudrait également brandir l'espoir d'un chan-

gement, aussi infime et aussi insignifiant qu'il puisse être. La formation d'un comité chargé d'examiner les différents moyens par le biais desquels il serait possible d'abolir le confessionnalisme politique ne signifie pas, loin de là, la suppression pure et simple, du jour au lendemain, du système communautaire sur lequel est fondé le fragile équilibre politique et social du pays. Ce comité, dont les travaux sont inévitablement condamnés à s'étendre dans le temps, aurait au moins le mérite de familiariser les Libanais avec une notion à laquelle ils se gardent bien de réfléchir en profondeur. Alors, manœuvre politique ou pas, il serait temps de penser à créer une telle instance, tout en prenant le soin de préparer, en douceur et par étapes, une transition qui n'a que trop tardé et qui est susceptible de mener les Libanais vers une véritable citoyenneté. Pleine et entière celle-ci.

Coup de pouce suisse pour la réduction des risques de catastrophes naturelles au Liban

Gestion des risques Dans le cadre du projet du PNUD de « Réduction des risques de catastrophes », la Suisse apporte une enveloppe de 286 000 dollars afin de soutenir le gouvernement libanais dans le développement d'une stratégie de gestion des risques.

Charlotte SEGUIN

M. François Barras, ambassadeur suisse, a reçu hier au siège de la chancellerie Mme Marta Ruedas, représentante du PNUD, en présence de M. Ghassan Taher du bureau du Premier ministre, pour la signature du projet de soutien financier de l'Agence suisse de développement et de coopération au projet onusien de « Réduction des risques de catastrophes » (RCC). Cette somme porte le budget global du projet RCC à 836 000 dollars. M. Barras a indiqué lors de la cérémonie de signature que la réduction des risques de catastrophes naturelles était une priorité du gouvernement helvétique dans la région. Il a fait remarquer à ce titre que la Suisse était largement engagée dans ce défi, notamment par le biais de nombreux accords bilatéraux avec la Syrie, la Jordanie et le Liban.

Le projet doit permettre d'aider le gouvernement libanais à développer une planification de gestion des catastrophes. M. Barras a mis en exergue l'exigence de coopération de toutes les parties prenantes que cette planification suggère, qu'il s'agisse de différents ministères nationaux ou de toutes les institutions concernées.

Le Liban est en effet sujet à de nombreuses menaces. Parmi celles-ci, les tremblements de terre et tsunamis qui y sont associés représentent le risque le plus élevé. La population libanaise est en ce sens vulnérable aux risques majeurs de catastrophes, mais également aux plus mineures comme les inondations, les feux de forêt, les glissements de terrain. En cause, l'absence effective totale des autorités gouvernementales dans les régions périphériques, le phénomène d'urbanisation massive et incontrôlée,

la présence d'une faille sismique traversant le pays aux côtés d'autres, la présence d'un sol calcaire friable et altéré par des pratiques agricoles agressives et la déforestation.

Hommes et femmes à égalité

Sur ce point, Mme Marta Ruedas a indiqué que l'intervention du PNUD au Liban était rendue difficile par les crises successives que le pays a traversées et par l'expérience des autorités, malgré l'occurrence des catastrophes naturelles.

Afin de surmonter ces obstacles, le PNUD a mis en place en mai 2009 un programme établi sur trois ans prévoyant la création d'une unité interministérielle de réduction des risques de catastrophes, capable d'apporter une assistance technique pour le développement de politique stratégique de prévention, de planification

et de gestion. L'unité interministérielle devra permettre de coordonner l'action des différents ministères impliqués, notamment ceux de l'Agriculture, de la Défense et de l'Intérieur, ainsi que de toute autre institution impliquée, afin de développer une stratégie pour chaque type de risques, aux niveaux national et régional, applicable de façon équitable aux hommes et aux femmes, comme l'a fortement suggéré Mme Ruedas.

Les fonds budgétés pour ce projet seront intégralement gérés par le PNUD et permettront notamment de financer l'action coordonnée des ministères nationaux et l'organisation de simulations grandeur nature. Ces plans devront inclure des mesures de prévention et de réduction des conséquences d'une catastrophe naturelle et de gestion des risques résiduels qui n'auront pu être anticipés.

La prévention et les mesures relatives à la stratégie de réduction des risques devront permettre l'avertissement de la population sur les menaces imminentes, et l'organisation rapide et de façon efficace des secours et des évacuations si nécessaire. Les questions de la reconstruction et de la réhabilitation seront également évoquées.

D'après Mme Ruedas, ce projet, au-delà du financement des actions à mener pour le gouvernement libanais, permettra d'apporter l'expérience internationale en matière de gestion des catastrophes naturelles. Elle a exprimé sa gratitude envers le gouvernement suisse pour sa participation à ce grand projet qui marque une nouvelle fois l'établissement d'une coopération à long terme entre le gouvernement libanais et les acteurs onusiens de développement.

Sixième rencontre des anciens de Jamhour au restaurant new-yorkais très branché « ilili »

NEW YORK, de Sylviane ZEHIL

La sixième rencontre de « Jamhour Alumni US (JAUS) » s'est déroulée cette année dans une ambiance jeune et familiale autour d'un déjeuner organisé au restaurant très couru de New York, ilili, dirigé d'une main de maître par Philippe et Alec Massoud.

Très attendue par la communauté libanaise de New York, cette manifestation de levée de fonds a été marquée par la présence du consul du Liban à New York, Antoine Azzam, accompagné de son épouse Danielle, par un grand nombre d'anciens « jamhouriens » devenus importants hommes d'affaires, financiers, banquiers, médecins, et aussi par une poignée de jeunes venus apporter leur soutien. Fidèles à leur devise « Une nation éduquée ne meurt jamais », les « Parrains pour Jamhour » devront atteindre leur objectif, de quoi offrir à soixante élèves la possibilité de couvrir leurs frais scolaires pour l'année 2010-2011.

Cette année, Michel Eddé, président de l'Amicale des anciens de Jamhour et ex-ministre, « globe trotter » infatigable et totalement dévoué à la cause du Collège Notre-Dame, n'a pu être présent pour raisons de santé. Comme chaque fois, l'ancien père recteur et aumônier du collège, le RP Jean Dalmais, a donné le coup d'envoi par une prière en arabe, suivie aussitôt d'un discours en anglais du père Bruno Sion, nouveau recteur du Collège Notre-Dame, qui a remplacé le père Sélim Daccache.

À son tour, Nagy Khoury, secrétaire général de l'Ami-

cale de Jamhour, a présenté les principales réalisations de l'amicale et ses objectifs. Prenant la parole, le Dr Gabriel Sara, président et membre fondateur du « Jamhour Alumni US », a mis l'accent sur l'importance de l'éducation et a encouragé l'assistance à faire preuve de générosité et de solidarité afin d'atteindre l'objectif assigné. Gabriel Sara a proposé de consulter la magnifique brochure placée devant chaque invité étoffée d'émouvantes lettres de remerciements d'enfants scolarisés par JAUS. L'audience pouvait suivre, à travers le grand écran, l'évolution des donations.

Projets de Denise Maroney et de Nada Raphaël

Voulant mettre en exergue les projets au profit du Liban, le comité de JAUS a ouvert, cette année, la voie à deux jeunes entrepreneurs de moins de trente ans dont les réalisations ont fait tache d'huile. Il s'agit de « Books in Motion », premier festival de théâtre itinérant gratuit en langue arabe, une initiative lancée, l'été 2009, dans différentes régions du Liban par Denise Maroney et par un groupe de jeunes Américano-Libanais résidant à New York. « En rendant le théâtre et la littérature accessibles à tout public, « Books in Motion » a pu atteindre ses objectifs », affirme-t-elle devant l'audience. Après un démarrage sur les chapeaux de roue, « Books in Motion » va devenir une compagnie de théâtre américano-libanaise à but non lucratif. Le projet suivant qui aura lieu en hiver 2010 est une continuation des pièces de théâtre jouées l'été dernier. L'itinéraire



Le dîner des « jamhouriens » au restaurant ilili.

sera différent. Il consistera à visiter les hôpitaux et les centres hospitaliers d'enfants malades chroniques à travers le Liban », a-t-elle annoncé.

Le deuxième projet exposé lors de cet événement est la présentation du premier ouvrage de collection intitulé Trait d'union islam-christianisme, signé par Nada Raphaël (promo 95), jeune cinéaste libanaise qui vit à Montréal. Ce livre illustre d'une centaine de photos raconte plusieurs histoires vécues. Produit par Electroshocks Productions, il sera lancé dans le cadre de Beyrouth capitale mondiale du livre, le 20 novembre à 19h à la Maison de l'ordre des médecins et

le vendredi 27 novembre, à 19h, au Centre des métiers d'art des amis de Byblos, à Jbeil.

Objectif : soixante enfants scolarisés cette année

Conscient de la réalité libanaise, le Collège Notre-Dame de Jamhour s'est depuis longtemps engagé dans une tradition de soutien et de parrainage d'élèves, ouverts à toutes les classes de la société libanaise pour continuer à assurer le service éducatif auquel tous les élèves ont droit. Le conseil de JAUS s'est assigné, cette année, l'objectif de soutenir la scolarisation de soixante élèves dont les noms ont été proposés par le collège.

Créé en 2004, le Jamhour Alumni US Inc. est une organisation à but non lucratif, enregistrée dans l'État de New York, ayant pour but d'aider le collège dans sa mission éducative. Ses objectifs sont de créer un lien entre les anciens « jamhouriens » aux États-Unis et d'organiser des événements de levée de fonds qui serviront à financer les frais scolaires d'enfants de familles en difficulté. Le conseil de JAUS est composé du Dr Gabriel A. Sara (promo 1972), de Karim A. Awad (promo 1987), du Dr Christian Rizk (promo 1973) et de Bud Zehil. Cette année, soixante enfants pourront prendre sans souci le chemin de l'éducation.

Le RD : Nous sommes tous des Anne Frank

Le Mouvement du Renouveau démocratique, que préside l'ancien ministre Nassib Lahoud, s'est déchaîné hier contre la mise au ban du Journal d'Anne Frank dans certains établissements scolaires sous l'impulsion du Hezbollah.

« Nul n'a le droit, hormis l'autorité de l'État qui représente la volonté des Libanais, d'exercer une quelconque forme de tutelle sur les choix et les droits fondamentaux des Libanais », souligne le RD dans un communiqué.

« L'image du Liban est fortement menacée lorsqu'un parti politique bien déterminé, n'importe lequel, impose ses vues et ses valeurs à l'ensemble des Libanais, et cela d'autant plus que Beyrouth occupe cet-

te année la position de capitale mondiale du livre, qu'elle vient d'accueillir l'un des plus grands Salons du livre francophone et qu'elle accueillera bientôt le Salon du livre arabe », ajoute le communiqué.

« La caractéristique propre du Liban réside dans son pluralisme et dans son interaction avec la culture humaine mondiale », souligne le RD, pour lequel « chaque fille libanaise qui a été détenue, torturée ou tuée par l'armée israélienne est une autre Anne Frank, chaque intellectuel opposant qui a été emprisonné et torturé dans les geôles des ennemis comme dans celles des frères est un autre Nelson Mandela, et chaque initiative civile en faveur de la tolérance au Liban est

une nouvelle chute du mur de Berlin ».

De plus, ajoute le texte, « permettre au Hezbollah de déterminer ce qui est permis et ce qui est interdit dans ce qu'apprennent les écoliers libanais nuit fortement à l'image de la juste cause arabe contre l'occupation israélienne et contre la politique raciste des gouvernements israéliens successifs ».

Le RD appelle enfin « tous les organismes civils et culturels à exprimer clairement leur opposition à toute tentative partisane visant à s'ingérer dans le contenu des programmes scolaires, et à frapper la richesse culturelle et la liberté d'opinion et d'expression au Liban ».

Les FSI poursuivent leur déploiement dans la banlieue sud avec l'assentiment du Hezbollah

Sous le thème du « retour de la banlieue sud dans le giron de l'État » les forces de sécurité poursuivent leur déploiement dans divers quartiers de la zone. « C'est probablement la position adoptée par le Hezbollah qui a permis ce déploiement après avoir réalisé la gravité des vols et du trafic de stupéfiants dans la zone », souligne une source de sécurité citée par l'agence al-Markaziya.

Selon cette source, « le Hezbollah a donné son feu vert au déploiement des FSI après l'incident de Ain el-Remmaneh, qui avait fait un mort et

plusieurs blessés » quand, au début du mois d'octobre dernier, des motards venus de la banlieue sud avaient attaqué au couteau des habitants de ce quartier chrétien.

Cette source a également précisé que « jour après jour, les FSI renforcent leur présence dans la banlieue sud, notamment à travers des patrouilles, en confisquant des motocyclettes et des voitures volées, et en arrêtant des trafiquants de drogue. Ainsi, les FSI agissent librement dans la banlieue sud ».

La source de sécurité a indiqué que « le plan à venir consis-

te à perquisitionner les refuges des chefs de gang dans toutes les régions du pays, après que la couverture politique protégeant certaines zones géographiques eut été levée ».

Sur un autre plan, cette même source a souligné que « si les vols de voitures ont augmenté à Zahlé, c'est parce que l'étau s'est resserré autour les voleurs dans les régions du Metn et du Kesrouan, ainsi qu'après leur localisation à Birtal, dans la banlieue sud et dans quartier de Zaatryyé à Fanar. Dans ce cadre, plusieurs voleurs avaient été arrêtés ».

Ghaleb Ghanem inspecte les tribunaux du Liban-Sud

Le président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Ghaleb Ghanem, s'est rendu hier au Palais de justice de Nabatieh en compagnie du procureur près la Cour de cassation, le juge Saïd Mirza, et de plusieurs membres du CSM.

Les membres de la délégation ont été reçus à leur arrivée par le premier président de la cour d'appel de Nabatieh, le juge Bernard Choueiri, qui les a accompagnés lors de la visite des lieux.

Lors d'un point de presse, le juge Ghanem a indiqué que « le Liban-Sud n'est pas seulement la forteresse du Liban, mais aussi une parcelle du cœur ».

M. Ghanem a expliqué que sa visite vise notamment à prendre connaissance de la situation judiciaire au niveau des tribu-

naux du Liban-Sud, dont ceux de Nabatieh et de Saïda, en vue de consolider les liens entre le CSM et les magistrats opérant dans cette région, en recueillant notamment leurs remarques.

Le juge a par ailleurs rappelé l'un des rôles fondamentaux de la justice, celui d'œuvrer à restaurer la confiance et à créer des ponts entre les citoyens et leur système judiciaire.

À la question de savoir si les tribunaux de Nabatieh pourront enfin espérer avoir un palais de justice digne de la localité, le magistrat a répondu : « Des études sont actuellement en cours concernant l'ensemble des palais de justice au Liban. Il faut toutefois savoir que cette question ne relève pas du seul CSM, mais également du ministère de la Justice, et de l'État libanais en

général ». Et d'affirmer qu'un chantier de construction et de réhabilitation est actuellement en cours d'étude pour l'ensemble des tribunaux et palais de justice du Liban.

Le président du CSM s'est également rendu au Palais de justice de Saïda. Il était accompagné des juges Saïd Mirza, Marwan Karkabi, Elias Bou Nassif, Jean Fahd, Michel Tarazi et Mohammad Mouratada. La délégation a été reçue par le procureur général près la cour d'appel au Liban-Sud, le juge Aouni Ramadan, le premier président de la cour d'appel au Liban-Sud, le juge Akram Baasiri, le premier juge d'instruction Mounif Barakat, le président de la Cour pénale, le juge Imad Zein, et plusieurs autres magistrats de la région.

La violence contre les enfants, une habitude de mise dans les écoles au Liban

La violence contre les enfants reste fréquente dans les établissements scolaires au Liban, selon une étude menée par le Conseil supérieur de l'Enfance-ministère des Affaires sociales. L'étude a englobé 1 200 élèves âgés entre 10 et 18 ans dans les écoles publiques et privées.

En ce qui concerne la violence orale ou morale, elle constitue un phénomène social répandu. Elle est pratiquée plus que la violence physique, note l'étude. Celle-ci a été présentée hier au cours d'une conférence orga-

nisée par le Conseil supérieur de l'enfance, à l'occasion de la Journée mondiale pour la prévention des abus envers les enfants, célébrée le 19 novembre de chaque année, en présence du ministre des Affaires sociales, Sélim Sayegh, et des représentants de plusieurs ONG qui s'occupent des enfants.

Dans une allocution, M. Sayegh a appelé à la consécration des droits de l'enfant dans la loi et au niveau de l'éducation et de la sensibilisation.